

# Pour nos métiers et pour L'Éducation ON CONTINUE !

**mercredi 11 janvier** : Comité Technique Académique

290 emplois supprimés dont 147 dans le second degré  
⇒ **C'EST NON ! Rassemblement unitaire à 12h au rectorat**



**mardi 31 janvier**

POUR LE RETRAIT DES TEXTES MODIFIANT NOTRE ÉVALUATION  
POUR NOS MÉTIERS ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

⇒ **GRÈVE ET MANIFESTATION NATIONALE à PARIS**

Après le projet de décret modifiant en profondeur l'évaluation de nos fonctions, le déroulement de carrière, l'offensive CHATEL se poursuit. Près de 300 emplois devraient être supprimés à la prochaine rentrée dans notre académie : 147 emplois retirés dans le second degré, 131 dans le premier degré, 12 chez les personnels administratifs.

Face à l'aveuglement dont le ministre fait preuve, face à son empressement à satisfaire le dogme de la suppression des emplois publics -sans en évaluer les conséquences sociales et économiques- face à son imposture allant jusqu'à dissimuler ou à bloquer toutes les statistiques qui montrent les dégâts de sa politique, nous n'avons pas d'autres choix que celui de **poursuivre l'action et de l'amplifier.**

Le bilan de la politique éducative menée depuis quatre ans est catastrophique. La France est le seul pays de l'OCDE qui voit reculer le taux de scolarisation des jeunes de 16 à 18 ans, celui qui voit se creuser les écarts et les inégalités sociales. La France fait partie des pays qui paient le plus mal leurs enseignants quand d'année en année, leurs conditions de travail ne cessent de se dégrader. Comment ne pas voir que les textes sur l'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation, visent à une transformation radicale du système éducatif que le ministre s'acharne à cacher ? **L'objectif est celui d'une éducation moins « nationale », plus locale, concurrentielle, n'offrant plus la même qualité en tout point du territoire, avec des enseignants sans statut national, dont les obligations de service, la rémunération et la carrière seraient définies localement par un chef d'établissement aux pouvoirs exorbitants.**

Certes, le métier a changé, les conditions d'évaluation actuelles ne sont pas satisfaisantes et nous sommes ouverts à la négociation sur nos métiers et leur revalorisation. Mais pas question de brader ce qui est le sens même de nos fonctions d'enseignant, de CPE, de COPsy. Pas question de brader notre statut national. Le projet Chatel doit être retiré.

**Dans l'immédiat, l'urgence des textes sur l'évaluation, la gravité de leurs conséquences sur nos métiers, l'entêtement du ministre, supposent la poursuite de la mobilisation sur ce sujet. Une riposte forte et rapide s'impose pour gagner le retrait de ces textes, qui sur l'essentiel ne sont pas négociables, de l'aveu même du ministre.**

**⇒ C'est le sens de l'appel du SNES-FSU, du SNEP-FSU et du SNUEP-FSU à une journée nationale de grève avec manifestation nationale à Paris le mardi 31 janvier.**

Proposition est faite aux autres organisations de se saisir de cette initiative.

La réussite de cette journée passe par le développement d'initiatives locales dans les établissements, dans les académies. Il s'agit de convaincre, d'expliquer les cohérences de la politique destructrice mise en œuvre pour mieux les dénoncer. Il s'agit aussi **d'avancer l'exigence d'un service public national d'éducation, capable de répondre aux défis de la formation de tous les jeunes. L'éducation n'est pas un coût, mais un investissement et une réponse offensive à la crise que connaît notre pays.**

L'articulation avec la question des moyens va donc de soi, comme va de soi la nécessité d'intervenir sans attendre sur les choix qui sont au cœur de la préparation de la prochaine rentrée. La casse du second degré s'amplifie en effet avec les données budgétaires révélées à la veille des vacances de Noël. **Notre académie est lourdement frappée avec la suppression, à effectifs d'élèves constants, de 147 emplois en collèges et lycées. 3,4% du potentiel d'emplois supprimés en une seule année !** Pourquoi ? Il est probable que le Recteur ne trouve que peu de soutien à justifier l'aveuglement idéologique qui recouvre de tels choix. Alors comment ? Une fois de plus, les « réformes » contestées du lycée seront sollicitées, au niveau terminale notamment, pour apparaître pour ce qu'elles sont : une machine à broyer les emplois, un frein à la démocratisation de l'enseignement pour les élèves. Quant au collège, il s'enfoncera toujours plus dans l'abandon, l'asphyxie, le socle commun et l'habillage du Livret Personnel de Compétences pour les dissimuler.

**Le 11 janvier** le Recteur procèdera à la consultation du Comité Technique Académique sur la répartition de cette hécatombe, entre types d'établissements, entre départements. Nous devons dire NON et construire un rapport de forces permettant des reculs ministériels, le maintien des postes.

**⇒ Rassemblement unitaire à 12h devant le rectorat.**